

---

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**LUNDI 19 MAI 2014**

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Election des Conseillers communautaires délégués membres du Bureau communautaire
2. Désignation des membres des Commissions permanentes de la CAVB
3. Composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
4. Représentation des élus dans les organismes
5. Indemnité du Conseil communautaire au comptable public de la Communauté d'agglomération
6. Modification des indemnités de fonction des élus de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre
7. Questions diverses



# Val de Bièvre

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VAL DE BIEVRE

### SEANCE DU LUNDI 19 MAI 2014

#### Délibération n° 14.05.19 – 1/6

Election des Conseillers communautaires délégués membres du Bureau communautaire  
L'an deux mille quatorze, le 19 mai à 19 heures et 5 minutes, les membres du Conseil de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre se sont réunis en son siège, à Arcueil, en séance plénière ouverte par son Président, Monsieur Jean-Jacques Bridey, sur convocation individuelle en date du 13 mai 2014.

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>ARCUEIL</b>	M. Daniel BREUILLER Mme Anne-Marie GILGER-TRIGON M.Christian METAIRIE Mme Constance BLANCHARD M. Max STAAT Mme Christianne RANSAY		M.François DOUCET
<b>CACHAN</b>	Mme Hélène DE COMARMOND M. Jacques FOULON Mme Edith PESCHEUX M. Robert ORUSCO Mme Marianne JANNOT M. Georges THIMOTEE M. Alfred SPEHNER M. Thierry DIDIER	M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC par Mme Hélène DE COMARMOND	
<b>FRESNES</b>	M Jean-Jacques BRIDEY Mme Laurinda MOREIRA DA SILVA M. Denis HELBLING Mme Sabine BRUNET-DINE M.Josselin AUBRY Mme Bent Nebi ADDA M. Richard DOMPS M. Bernard QUEAU	Mme Frédérique PRADIER par M. Bernard QUEAU	
<b>GENTILLY</b>	Mme Patricia TORDJMAN M. Fatah AGGOUNE Mme Bouchra BENMADANI M. Bamadi SANOKHO M. Benoît CRESPIAN	M. Patrick DAUDET par Mme Patricia TORDJMAN Mme Cristina SEMBLANO par M. Fatah AGGOUNE	
<b>L'HAY-LES-ROSES</b>	M. Vincent JEANBRUN Mme Françoise SOURD M. Fernand BERSON Mme Karen CHAFFIN M. Daniel PIGEON-ANGELINI Mme Danielle PETIT-VU M. Clément DECROUY Mme Elodie LEMAITRE M. Pierre COILBAULT	Mme Jacqueline GEYL par M. Pierre COILBAULT	
<b>LE KREMLIN-BICETRE</b>	M. Jean-Luc LAURENT M. Jean-Marc NICOLLE Mme Sarah BENBELKACEM Mme Ghislaine BASSEZ M. Bernard CHAPPELIER <sup>(2)</sup> Mme Lina BOYAU M. Arnaud WEBER-GUILLOUET Mme Gisèle PESCHAUD BOYER		M .Laurent GIRIER M. Bernard CHAPPELIER <sup>(1)</sup>

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>VILLEJUIF</b>	M. Franck LE BOHELLEC M. Jean-François HAREL M. Philippe VIDAL Mme Monique TIJERAS-THIAUCOURT M. Jorge CARVALHO Mme Catherine CASEL M. Elie YEBOUET Mme Valérie ARLE M. Alain LIPIETZ Mme Annie GRIVOT Mme Claudine CORDILLOT M. Dominique GIRARD Mme Sandra DA SILVA PEREIRA M. Franck PERILLAT-BOTTONET	Mme Fadma OUCHARD par M. Jorge CARVALHO Mme Natalie GANDAIS par M. Alain LIPIETZ	

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

#### Secrétaire de Séance : Monsieur Benoît Crespin

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 67		
Présents	Représentés	Nombre de votants
57 <sup>(1)</sup>	7	64
58 <sup>(2)</sup>	7	65

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-2 ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Val de Marne du 28 décembre 1999 portant création de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre ;

Le Président ayant appelé les candidatures ;

Ont été candidats :

- M. Christian Métairie,
- M. Fatah Aggoune,
- M. Elodie Lemaitre,
- M. Elie Yebouet,
- M. Robert Orusco,
- Mme Sarah Benbelkacem,
- Mme Laurinda Moreira Da Silva,
- Mme Jacqueline Geyl,
- M. Franck Perillat-Bottonet,
- M. Jorge Carvalho.

Le scrutin est dépouillé ;

**Le Conseil communautaire délibère et,**

1. Proclame élu par 58 voix :  
M. Christian Métairie au poste de Conseiller délégué, membre du Bureau de la CAVB,  
  
Proclame élu par 61 voix :  
M. Fatah Aggoune au poste de Conseiller délégué, membre du Bureau de la CAVB,  
  
Proclame élue par 48 voix :  
Mme Elodie Lemaitre au poste de Conseillère déléguée, membre du Bureau de la CAVB,  
  
Proclame élu par 46 voix :  
M. Elie Yebouet au poste de Conseiller délégué, membre du Bureau de la CAVB,  
  
Proclame élu par 62 voix :  
M. Robert Orusco au poste de Conseiller délégué, membre du Bureau de la CAVB,  
  
Proclame élue par 60 voix :  
Mme Sarah Benbelkacem au poste de Conseillère déléguée, membre du Bureau de la CAVB,  
  
Proclame élue par 60 voix :  
Mme Laurinda Moreira Da Silva au poste de Conseillère déléguée, membre du Bureau de la CAVB,  
  
Proclame élue par 54 voix :  
Mme Jacqueline Geyl au poste de Conseillère déléguée, membre du Bureau de la CAVB,  
  
Proclame élu par 53 voix :  
M. Franck Perillat Bottonet au poste de Conseiller délégué, membre du Bureau de la CAVB.
2. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Arcueil, le 22 mai 2014  
signé Le Président  
Jean-Jacques BRIDEY

La présente délibération est certifiée exécutoire,  
étant transmise en Préfecture le 23 mai 2014  
et ayant fait l'objet d'un affichage le 23 mai 2014  
la Présidente, par délégation  
le Directeur général des services

Jacques GOUPIL



# Val de Bièvre

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VAL DE BIEVRE

### SEANCE DU LUNDI 19 MAI 2014

#### Délibération n° 14.05.19 – 2/6

Désignation des membres des Commissions permanentes de la CAVB

L'an deux mille quatorze, le 19 mai à 19 heures et 5 minutes, les membres du Conseil de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre se sont réunis en son siège, à Arcueil, en séance plénière ouverte par son Président, Monsieur Jean-Jacques Bridey, sur convocation individuelle en date du 13 mai 2014.

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>ARCUEIL</b>	M. Daniel BREUILLER Mme Anne-Marie GILGER-TRIGON M.Christian METAIRIE Mme Constance BLANCHARD M. Max STAAT Mme Christianne RANSAY		M.François DOUCET
<b>CACHAN</b>	Mme Hélène DE COMARMOND M. Jacques FOULON Mme Edith PESCHEUX M. Robert ORUSCO Mme Marianne JANNOT M. Georges THIMOTEE M. Alfred SPEHNER M. Thierry DIDIER	M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC par Mme Hélène DE COMARMOND	
<b>FRESNES</b>	M Jean-Jacques BRIDEY Mme Laurinda MOREIRA DA SILVA M. Denis HELBLING Mme Sabine BRUNET-DINE M.Josselin AUBRY Mme Bent Nebi ADDA M. Richard DOMPS M. Bernard QUEAU	Mme Frédérique PRADIER par M. Bernard QUEAU	
<b>GENTILLY</b>	Mme Patricia TORDJMAN M. Fatah AGGOUNE Mme Bouchra BENMADANI M. Bamadi SANOKHO M. Benoît CRESPIEN	M. Patrick DAUDET par Mme Patricia TORDJMAN Mme Cristina SEMBLANO par M. Fatah AGGOUNE	
<b>L'HAY-LES-ROSES</b>	M. Vincent JEANBRUN Mme Françoise SOURD M. Fernand BERSON Mme Karen CHAFFIN M. Daniel PIGEON-ANGELINI Mme Danielle PETIT-VU M. Clément DECROUY Mme Elodie LEMAITRE M. Pierre COILBAULT	Mme Jacqueline GEYL par M. Pierre COILBAULT	
<b>LE KREMLIN-BICETRE</b>	M. Jean-Luc LAURENT M. Jean-Marc NICOLLE Mme Sarah BENBELKACEM Mme Ghislaine BASSEZ M. Bernard CHAPPELIER <sup>(2)</sup> Mme Lina BOYAU M. Arnaud WEBER-GUILLOUET Mme Gisèle PESCHAUD BOYER		M .Laurent GIRIER M. Bernard CHAPPELIER <sup>(1)</sup>

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>VILLEJUIF</b>	M. Franck LE BOHELLEC M. Jean-François HAREL M. Philippe VIDAL Mme Monique TIJERAS-THIAUCOURT M. Jorge CARVALHO Mme Catherine CASEL M. Elie YEBOUET Mme Valérie ARLE M. Alain LIPIETZ Mme Annie GRIVOT Mme Claudine CORDILLOT M. Dominique GIRARD Mme Sandra DA SILVA PEREIRA M. Franck PERILLAT-BOTTONET	Mme Fadma OUCHARD par M. Jorge CARVALHO Mme Natalie GANDAIS par M. Alain LIPIETZ	

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

#### Secrétaire de Séance : Monsieur Benoît Crespin

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 67		
Présents	Représentés	Nombre de votants
57 <sup>(1)</sup>	7	64
58 <sup>(2)</sup>	7	65

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Val de Marne du 28 décembre 1999 portant création de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre ;

Entendu le rapport du Président proposant la création des commissions permanentes suivantes :

- 1<sup>ère</sup> commission : Développement du territoire :

Métropole du Grand Paris, CDT et dispositifs contractuels, Campus Grand Parc, Enseignement supérieur – recherche, Développement économique, Réseaux hauts débits, Economie sociale et solidaire, Emploi -Insertion-Formation, Habitat-Logement, Grand Paris Express - Transports -Déplacements (Mobilités), Aménagement - Rénovation urbaine, DSQ - Maison de la justice et du droit, Politique de la ville, citoyenneté, Santé-handicap.

- 2<sup>ème</sup> commission : Réseaux - Environnement - Développement durable :

Voirie- Eclairage public - SLT - Assainissement, collecte et valorisation des déchets, Eau, Développement durable - Economies d'énergie, Protection et mise en valeur de l'environnement, Mise en valeur du réseau vert

- 3<sup>ème</sup> commission : Ressources - Sport - Culture - Patrimoine bâti :

Personnel- Administration Générale, Finances - Commande publique, Evaluation des politiques publiques, Culture, Sports Equipements nautiques, Communication, Travaux et Patrimoine, Coopération décentralisée, Vie associative

Le Président ayant appelé et enregistré les candidatures ;

Le Président ayant organisé le scrutin,

**Le Conseil communautaire délibère, et à l'unanimité,**

1. Décide la création des trois commissions suivantes :
  - 1<sup>ère</sup> commission : Développement du territoire,
  - 2<sup>ème</sup> commission : Réseaux - Environnement - Développement durable,
  - 3<sup>ème</sup> commission : Ressources - Sport - Culture - Patrimoine bâti.
2. Déclare élus les membres des trois commissions permanentes selon le tableau annexé à la présente.
3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

**Vote : Pour 64**

Arcueil, le 22 mai 2014  
signé Le Président  
Jean-Jacques BRIDEY

La présente délibération est certifiée exécutoire,  
étant transmise en Préfecture le 23 mai 2014  
et ayant fait l'objet d'un affichage le 23 mai 2014  
la Présidente, par délégation  
le Directeur général des services

Jacques GOUPIL

CONSEIL DU 19 mai 2014 - Election des commissions permanentes

	<b>1<sup>ère</sup> Commission</b> Développement du territoire : Métropole du Grand Paris, CDT et dispositifs contractuels, Campus Grand Parc, Enseignement supérieur – recherche, Développement économique, Réseaux hauts débits, Economie sociale et solidaire, Emploi -Insertion-Formation, Habitat-Logement, Grand Paris Express - Transports -Déplacements (Mobilités), Aménagement - Rénovation urbaine, DSQ - Maison de la justice et du droit, Politique de la ville, citoyenneté, Santé-handicap	<b>2<sup>ème</sup> Commission</b> Réseaux - Environnement - Développement durable : Voirie- Eclairage public - SLT - Assainissement, collecte et valorisation des déchets, Eau, Développement durable - Economies d'énergie, Protection et mise en valeur de l'environnement, Mise en valeur du réseau vert	<b>3<sup>ème</sup> Commission</b> Ressources - Sport - Culture - Patrimoine bâti : Personnel- Administration Générale, Finances - Commande publique, Evaluation des politiques publiques, Culture, Sports Equipements nautiques, Communication, Travaux et Patrimoine, Coopération décentralisée, Vie associative
ARCUEIL	M. Breuiller Mme Gilger-Trigon Mme Blanchard	M. Métairie M. Staat	M. Doucet Mme. Ransay
CACHAN	M. Le Bouillonec Mme Pescheux Mme Jannot M. Spohner	Mme De Comarmond M. Orusco M. Foulon	M. Didier M. Thimotée
FRESNES	Mme Moreira Da Silva M. Queau Mme Adda M. Doms	Mme Brunet-Diné	M. Pradier M. Helbling M. Aubry
GENTILLY	M. Daudet Mme Semblano Mme Tordjman Mme Benmadani	M. Aggoune	M. Sanokho M. Crespin
L'HAY LES ROSES	Mme Petit-Vu M. Pigeon-Angelini M. Jeanbrun M. Coilbault	Mme. Sourd M. Decrouy	Mme Geyl M. Berson Mme Chaffin Mme Lemaitre
KREMLIN-BICETRE	M. Chappelier Mme Boyau Mme Bassez M. Girier Mme Peschaud Boyer M. Weber-Guilouet		M. Laurent Mme Benbelkacem M. Nicolle
VILLEJUIF	M. Yebouet M. Carvalho M. Lipietz M. Girard Mme Cordillot Mme Ouchard Mme Tijeras-Thiaucourt M. Harel Mme Arlé	Mme Casel M. Le Bohellec Mme Grivot Mme Da Silva Perreira	M. Vidal Mme Gandais M. Perillat Bottonet



# Val de Bièvre

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VAL DE BIEVRE

### SEANCE DU LUNDI 19 MAI 2014

#### Délibération n° 14.05.19 – 3/6

Composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

L'an deux mille quatorze, le 19 mai à 19 heures et 5 minutes, les membres du Conseil de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre se sont réunis en son siège, à Arcueil, en séance plénière ouverte par son Président, Monsieur Jean-Jacques Bridey, sur convocation individuelle en date du 13 mai 2014.

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>ARCUEIL</b>	M. Daniel BREUILLER Mme Anne-Marie GILGER-TRIGON M. Christian METAIRIE Mme Constance BLANCHARD M. Max STAAT Mme Christianne RANSAY		M. François DOUCET
<b>CACHAN</b>	Mme Hélène DE COMARMOND M. Jacques FOULON Mme Edith PESCHEUX M. Robert ORUSCO Mme Marianne JANNOT M. Georges THIMOTEE M. Alfred SPEHNER M. Thierry DIDIER	M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC par Mme Hélène DE COMARMOND	
<b>FRESNES</b>	M. Jean-Jacques BRIDEY Mme Laurinda MOREIRA DA SILVA M. Denis HELBLING Mme Sabine BRUNET-DINE M. Josselin AUBRY Mme Bent Nebi ADDA M. Richard DOMPS M. Bernard QUEAU	Mme Frédérique PRADIER par M. Bernard QUEAU	
<b>GENTILLY</b>	Mme Patricia TORDJMAN M. Fatah AGGOUNE Mme Bouchra BENMADANI M. Bamadi SANOKHO M. Benoît CRESPIAN	M. Patrick DAUDET par Mme Patricia TORDJMAN Mme Cristina SEMBLANO par M. Fatah AGGOUNE	
<b>L'HAY-LES-ROSES</b>	M. Vincent JEANBRUN Mme Françoise SOURD M. Fernand BERSON Mme Karen CHAFFIN M. Daniel PIGEON-ANGELINI Mme Danielle PETIT-VU M. Clément DECROUY Mme Elodie LEMAITRE M. Pierre COILBAULT	Mme Jacqueline GEYL par M. Pierre COILBAULT	
<b>LE KREMLIN-BICETRE</b>	M. Jean-Luc LAURENT M. Jean-Marc NICOLLE Mme Sarah BENBELKACEM Mme Ghislaine BASSEZ M. Bernard CHAPPELIER <sup>(2)</sup> Mme Lina BOYAU M. Arnaud WEBER-GUILLOUET Mme Gisèle PESCHAUD BOYER		M. Laurent GIRIER M. Bernard CHAPPELIER <sup>(1)</sup>

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>VILLEJUIF</b>	M. Franck LE BOHELLEC M. Jean-François HAREL M. Philippe VIDAL Mme Monique TIJERAS-THIAUCOURT M. Jorge CARVALHO Mme Catherine CASEL M. Elie YEBOUET Mme Valérie ARLE M. Alain LIPIETZ Mme Annie GRIVOT Mme Claudine CORDILLOT M. Dominique GIRARD Mme Sandra DA SILVA PEREIRA M. Franck PERILLAT-BOTTONET	Mme Fadma OUCHARD par M. Jorge CARVALHO Mme Natalie GANDAIS par M. Alain LIPIETZ	

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

#### Secrétaire de Séance : Monsieur Benoît Crespin

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 67		
Présents	Représentés	Nombre de votants
57 <sup>(1)</sup>	7	64
58 <sup>(2)</sup>	7	65

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général des Impôts et notamment son article 1609 nonies C ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Val de Marne du 28 décembre 1999 portant création de la Communauté d'agglomération Val de Bièvre ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre ;

Considérant la nécessité de renouveler la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) à l'issue des élections municipales de 2014 ;

Sur proposition de Monsieur le Président,

#### **Le Conseil communautaire délibère, et à l'unanimité,**

1. Fixe le nombre de membres de la CLECT à 14, soit 2 par commune membre.
2. Prend acte de la composition de la Commission locale d'évaluation des charges transférées pour la mandature 2014 telle que détaillée ci-après :
  - représentants la ville d'Arcueil : M. Christian Métairie et M. Philippe Mauguin,
  - représentants la ville de Cachan : Mme Hélène De Comarmond et M. Robert Orusco,
  - représentants la ville de Fresnes : M. Richard Doms et M. Josselin Aubry,
  - représentants la ville de Gentilly : M. Patrick Daudet et M. Badry Ahmed,
  - représentants la ville de l'Haÿ-les-Roses : M. Fernand Berson et Mme Françoise Sourd,

- représentants la ville du Kremlin-Bicêtre : M. Jean-Marc Nicolle et M. Jean-François Banbuck,
- représentants la ville de Villejuif : M. Philippe Vidal et M. Jean-François Harel.

3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

**Vote : Pour 64**

Arcueil, le 22 mai 2014  
signé Le Président  
Jean-Jacques BRIDEY

La présente délibération est certifiée exécutoire,  
étant transmise en Préfecture le 23 mai 2014  
et ayant fait l'objet d'un affichage le 23 mai 2014  
la Présidente, par délégation  
le Directeur général des services

Jacques GOUPIL



# Val de Bièvre

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VAL DE BIEVRE

### SEANCE DU LUNDI 19 MAI 2014

#### Délibération n° 14.05.19 – 4/6

Représentation des élus dans les organismes

L'an deux mille quatorze, le 19 mai à 19 heures et 5 minutes, les membres du Conseil de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre se sont réunis en son siège, à Arcueil, en séance plénière ouverte par son Président, Monsieur Jean-Jacques Bridey, sur convocation individuelle en date du 13 mai 2014.

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>ARCUEIL</b>	M. Daniel BREUILLER Mme Anne-Marie GILGER-TRIGON M. Christian METAIRIE Mme Constance BLANCHARD M. Max STAAT Mme Christianne RANSAY		M. François DOUCET
<b>CACHAN</b>	Mme Hélène DE COMARMOND M. Jacques FOULON Mme Edith PESCHEUX M. Robert ORUSCO Mme Marianne JANNOT M. Georges THIMOTEE M. Alfred SPEHNER M. Thierry DIDIER	M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC par Mme Hélène DE COMARMOND	
<b>FRESNES</b>	M. Jean-Jacques BRIDEY Mme Laurinda MOREIRA DA SILVA M. Denis HELBLING Mme Sabine BRUNET-DINE M. Josselin AUBRY Mme Bent Nebi ADDA M. Richard DOMPS M. Bernard QUEAU	Mme Frédérique PRADIER par M. Bernard QUEAU	
<b>GENTILLY</b>	Mme Patricia TORDJMAN M. Fatah AGGOUNE Mme Bouchra BENMADANI M. Bamadi SANOKHO M. Benoît CRESPIEN	M. Patrick DAUDET par Mme Patricia TORDJMAN Mme Cristina SEMBLANO par M. Fatah AGGOUNE	
<b>L'HAY-LES-ROSES</b>	M. Vincent JEANBRUN Mme Françoise SOURD M. Fernand BERSON Mme Karen CHAFFIN M. Daniel PIGEON-ANGELINI Mme Danielle PETIT-VU M. Clément DECROUY Mme Elodie LEMAITRE M. Pierre COILBAULT	Mme Jacqueline GEYL par M. Pierre COILBAULT	
<b>LE KREMLIN-BICETRE</b>	M. Jean-Luc LAURENT M. Jean-Marc NICOLLE Mme Sarah BENBELKACEM Mme Ghislaine BASSEZ M. Bernard CHAPPELIER <sup>(2)</sup> Mme Lina BOYAU M. Arnaud WEBER-GUILLOUET Mme Gisèle PESCHAUD BOYER		M. Laurent GIRIER M. Bernard CHAPPELIER <sup>(1)</sup>

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>VILLEJUIF</b>	M. Franck LE BOHELLEC M. Jean-François HAREL M. Philippe VIDAL Mme Monique TIJERAS-THIAUCOURT M. Jorge CARVALHO Mme Catherine CASEL M. Elie YEBOUET Mme Valérie ARLE M. Alain LIPIETZ Mme Annie GRIVOT Mme Claudine CORDILLOT M. Dominique GIRARD Mme Sandra DA SILVA PEREIRA M. Franck PERILLAT-BOTTONET	Mme Fadma OUCHARD par M. Jorge CARVALHO Mme Natalie GANDAIS par M. Alain LIPIETZ	

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

**Secrétaire de Séance : Monsieur Benoît Crespin**

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 67		
Présents	Représentés	Nombre de votants
57 <sup>(1)</sup>	7	64
58 <sup>(2)</sup>	7	65

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Val de Marne du 28 décembre 1999 portant création de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre ;

Vu les statuts modifiées de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre ;

Entendu le rapport de Monsieur le Président ;

Après avoir appelé les candidatures et procédé au vote,

**Le Conseil communautaire délibère et,**

Désigne pour représenter la Communauté d'agglomération au sein des organismes suivants :

**1. SYNCOM, à l'unanimité:**

- Mme Marielle Frosini,
- M. Jacques Foulon,
- M. Régis Oberhauser,
- M. Fatah Aggoune,
- Mme Danielle Petit Vu,
- M. Fabien Guillaud Bataille,
- Mme Natalie Gandais.

**2. Comité directeur de la Vallée Scientifique de la Bièvre, à l'unanimité :**

- M. Daniel Breuiller,
- M. Jean-Yves Le Bouillonec,
- M. Jean-Jacques Bridey,

- Mme Patricia Tordjman,
  - M. Vincent Jeanbrun,
  - M. Jean-Luc Laurent,
  - M. Franck Le Bohellec.
- 3. Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre, à l'unanimité :**  
Titulaires
- M. Jean-Jacques Bridey,
  - M. Fatah Aggoune,
  - M. Christian Métairie,
  - Mme Danielle Petit Vu.
- Suppléants
- M. Fabien Guillaud Bataille,
  - M. Alain Lipietz,
  - Mme Hélène De Comarmond,
  - Mme Catherine Casel
- 4. Syndicat mixte d'études Paris Métropole, à l'unanimité :**  
- Titulaire : M. Jean-Jacques Bridey,  
- Suppléant : M. Jean-Yves Le Bouillonec.
- 5. Comité stratégique de la Société du Grand Paris, à l'unanimité :**  
- M. Patrick Daudet.
- 6. Association "Campus de cancérologie", à l'unanimité :**  
- M. Daniel Breuiller.
- 7. Etablissement Public Foncier de l'Île de France à l'unanimité:**  
- M. Richard Doms.
- 8. Association ORBIVAL, à l'unanimité :**  
- M. Daniel Breuiller,  
- M. Jean-Yves Le Bouillonec,  
- M. Jean-Jacques Bridey,  
- Mme Patricia Tordjman,  
- M. Vincent Jeanbrun,  
- M. Jean-Luc Laurent,  
- M. Franck Le Bohellec.
- 9. Commission Locale d'information du CEA de Fontenay aux Roses, à l'unanimité :**  
- Mme Laurinda Moreira Da Silva.
- 10. Conseil de surveillance du CH Fondation Vallée, l'unanimité :**  
- Mme Laurinda Moreira Da Silva.
- 11. Conseil de surveillance du CH Paul Guiraud, à l'unanimité :**  
- Mme Laurinda Moreira Da Silva,  
- M. Jean-Yves Le Bouillonec.
- 12. CLLAJ, à l'unanimité :**  
- Mme Anne-Marie Gilger-Trigon.
- 13. Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance du Val de Marne, à l'unanimité :**  
- Mme Constance Blanchard,  
- M. Jacques Foulon,  
- M. Fatah Aggoune,  
- M. Clément Decrouy,  
- Mme Sarah Benbelkacem,  
- Mme Fadma Ouchard,  
- Mme Betty Adda.
- 14. Commission Locale de l'Eau, à l'unanimité :**  
- Mme Hélène De Comarmond.

- 15.ORDIF, à l'unanimité :**  
- Titulaire : Mme Hélène De Comarmond,  
- Suppléant : M. Christian Métairie.
- 16.SEM Energie Positif – Assemblée générale et de l'assemblée spéciale des collectivités territoriales, à l'unanimité :**  
- Mme Anne-Marie Gilger-Trigon.
- 17.Association Bruitparif, à l'unanimité :**  
- Titulaire : M. Christian Métairie,  
- Suppléant : Mme Danielle Petit Vu.
- 18.Association Natureparif, à l'unanimité:**  
- M. Christian Métairie.
- 19.Association VMAPI, à l'unanimité :**  
- M. Vincent Jeanbrun.
- 20.Association Cap Digital, à l'unanimité :**  
- M. Vincent Jeanbrun.
- 21.Club Val de Bièvre entreprises, à l'unanimité :**  
- M. Vincent Jeanbrun.
- 22.Agence départementale du Val de Marne, à l'unanimité :**  
- M. Vincent Jeanbrun.
- 23.Centre de Ressources Economie Sociale et solidaire, par 56 voix :**  
- M. Alain Lipietz.
- 24.Comité national d'action sociale, à l'unanimité :**  
- M. Jean-Jacques Bridey.
- 25.Association ECARTS, à l'unanimité :**  
- M. Jean-Luc Laurent.
- 26.Association AGECAM, à l'unanimité :**  
- M. Jean-Luc Laurent.
- 27.Conseils d'établissements des équipements culturels, à l'unanimité :**  
- M. Jean-Luc Laurent pour le conservatoire de musique d'Arcueil,  
- M. Jean-Luc Laurent pour le conservatoire de musique du Kremlin-Bicêtre,  
- M. Jean-Luc Laurent pour le conservatoire de musique de Gentilly,  
- M. Jean-Luc Laurent pour le conservatoire de musique de Villejuif,  
- M. Jean-Luc Laurent pour le conservatoire de musique de Cachan,  
- M. Jean-Luc Laurent pour le conservatoire de musique de Fresnes,  
- M. Jean-Luc Laurent pour le conservatoire de musique de L'Haÿ-les-Roses,  
- M. Jean-Luc Laurent pour le conservatoire de danse de Villejuif.
- 28.Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.**

Arcueil, le 22 mai 2014  
signé Le Président  
Jean-Jacques BRIDEY

La présente délibération est certifiée exécutoire,  
étant transmise en Préfecture le 23 mai 2014  
et ayant fait l'objet d'un affichage le 23 mai 2014  
la Présidente, par délégation  
le Directeur général des services

Jacques GOUPIL



# Val de Bièvre

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VAL DE BIEVRE

### SEANCE DU LUNDI 19 MAI 2014

#### Délibération n° 14.05.19 – 5/6

Indemnité de Conseil communautaire au comptable public de la Communauté d'agglomération

L'an deux mille quatorze, le 19 mai à 19 heures et 5 minutes, les membres du Conseil de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre se sont réunis en son siège, à Arcueil, en séance plénière ouverte par son Président, Monsieur Jean-Jacques Bridey, sur convocation individuelle en date du 13 mai 2014.

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>ARCUEIL</b>	M. Daniel BREUILLER Mme Anne-Marie GILGER-TRIGON M. Christian METAIRIE Mme Constance BLANCHARD M. Max STAAT Mme Christianne RANSAY		M. François DOUCET
<b>CACHAN</b>	Mme Hélène DE COMARMOND M. Jacques FOULON Mme Edith PESCHEUX M. Robert ORUSCO Mme Marianne JANNOT M. Georges THIMOTEE M. Alfred SPEHNER M. Thierry DIDIER	M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC par Mme Hélène DE COMARMOND	
<b>FRESNES</b>	M. Jean-Jacques BRIDEY Mme Laurinda MOREIRA DA SILVA M. Denis HELBLING Mme Sabine BRUNET-DINE M. Josselin AUBRY Mme Bent Nebi ADDA M. Richard DOMPS M. Bernard QUEAU	Mme Frédérique PRADIER par M. Bernard QUEAU	
<b>GENTILLY</b>	Mme Patricia TORDJMAN M. Fatah AGGOUNE Mme Bouchra BENMADANI M. Bamadi SANOKHO M. Benoît CRESPIEN	M. Patrick DAUDET par Mme Patricia TORDJMAN Mme Cristina SEMBLANO par M. Fatah AGGOUNE	
<b>L'HAY-LES-ROSES</b>	M. Vincent JEANBRUN Mme Françoise SOURD M. Fernand BERSON Mme Karen CHAFFIN M. Daniel PIGEON-ANGELINI Mme Danielle PETIT-VU M. Clément DECROUY Mme Elodie LEMAITRE M. Pierre COILBAULT	Mme Jacqueline GEYL par M. Pierre COILBAULT	
<b>LE KREMLIN-BICETRE</b>	M. Jean-Luc LAURENT M. Jean-Marc NICOLLE Mme Sarah BENBELKACEM Mme Ghislaine BASSEZ M. Bernard CHAPPELIER <sup>(2)</sup> Mme Lina BOYAU M. Arnaud WEBER-GUILLOUET Mme Gisèle PESCHAUD BOYER		M. Laurent GIRIER M. Bernard CHAPPELIER <sup>(1)</sup>

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>VILLEJUIF</b>	M. Franck LE BOHELLEC M. Jean-François HAREL M. Philippe VIDAL Mme Monique TIJERAS-THIAUCOURT M. Jorge CARVALHO Mme Catherine CASEL M. Elie YEBOUET Mme Valérie ARLE M. Alain LIPIETZ Mme Annie GRIVOT Mme Claudine CORDILLOT M. Dominique GIRARD Mme Sandra DA SILVA PEREIRA M. Franck PERILLAT-BOTTONET	Mme Fadma OUCHARD par M. Jorge CARVALHO Mme Natalie GANDAIS par M. Alain LIPIETZ	

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

**Secrétaire de Séance : Monsieur Benoît Crespin**

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 67		
Présents	Représentés	Nombre de votants
57 <sup>(1)</sup>	7	64
58 <sup>(2)</sup>	7	65

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Val de Marne du 28 décembre 1999 portant création de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre ;

Vu l'arrêté interministériel du 16 novembre 1983, fondant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil au comptable du Trésor et en précisant les modalités de calcul ;

Considérant que M. Jean Loup Combescot occupe les fonctions de comptable du centre des finances publiques de Cachan depuis le 1er janvier 2014 ;

Entendu le rapport du Président, soulignant le rôle de conseil du Trésorier de Cachan, Monsieur Jean Loup Combescot, receveur de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre et sur sa proposition,

**Le Conseil communautaire délibère, et à l'unanimité,**

- Décide d'attribuer une indemnité de conseil au Trésorier de Cachan, Monsieur Jean Loup Combescot, Receveur de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre, à compter du 1er janvier 2014.
- Dit que l'attribution de cette indemnité est acquise au comptable pour toute la durée du mandat du Conseil communautaire.

3. Dit que l'indemnité sera calculée à taux plein conformément aux dispositions en vigueur, et versée en deux fois à la fin de chaque semestre, sur présentation du décompte établi par le comptable.
4. Dit que la dépense sera imputée au budget de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre, nature 6225, fonction 020 "Indemnités au comptable et aux régisseurs".
5. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

**Vote : Pour 65**

Arcueil, le 22 mai 2014  
signé Le Président  
Jean-Jacques BRIDEY

La présente délibération est certifiée exécutoire,  
étant transmise en Préfecture le 23 mai 2014  
et ayant fait l'objet d'un affichage le 23 mai 2014  
la Présidente, par délégation  
le Directeur général des services

Jacques GOUPIL



# Val de Bièvre

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VAL DE BIEVRE

### SEANCE DU LUNDI 19 MAI 2014

#### Délibération n° 14.05.19 – 6/6

Modification des indemnités de fonction des élus de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre

L'an deux mille quatorze, le 19 mai à 19 heures et 5 minutes, les membres du Conseil de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre se sont réunis en son siège, à Arcueil, en séance plénière ouverte par son Président, Monsieur Jean-Jacques Bridey, sur convocation individuelle en date du 13 mai 2014.

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>ARCUEIL</b>	M. Daniel BREUILLER Mme Anne-Marie GILGER-TRIGON M. Christian METAIRIE Mme Constance BLANCHARD M. Max STAAT Mme Christianne RANSAY		M. François DOUCET
<b>CACHAN</b>	Mme Hélène DE COMARMOND M. Jacques FOULON Mme Edith PESCHEUX M. Robert ORUSCO Mme Marianne JANNOT M. Georges THIMOTEE M. Alfred SPEHNER M. Thierry DIDIER	M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC par Mme Hélène DE COMARMOND	
<b>FRESNES</b>	M. Jean-Jacques BRIDEY Mme Laurinda MOREIRA DA SILVA M. Denis HELBLING Mme Sabine BRUNET-DINE M. Josselin AUBRY Mme Bent Nebi ADDA M. Richard DOMPS M. Bernard QUEAU	Mme Frédérique PRADIER par M. Bernard QUEAU	
<b>GENTILLY</b>	Mme Patricia TORDJMAN M. Fatah AGGOUNE Mme Bouchra BENMADANI M. Bamadi SANOKHO M. Benoît CRESPIN	M. Patrick DAUDET par Mme Patricia TORDJMAN Mme Cristina SEMBLANO par M. Fatah AGGOUNE	
<b>L'HAY-LES-ROSES</b>	M. Vincent JEANBRUN Mme Françoise SOURD M. Fernand BERSON Mme Karen CHAFFIN M. Daniel PIGEON-ANGELINI Mme Danielle PETIT-VU M. Clément DECROUY Mme Elodie LEMAITRE M. Pierre COILBAULT	Mme Jacqueline GEYL par M. Pierre COILBAULT	
<b>LE KREMLIN-BICETRE</b>	M. Jean-Luc LAURENT M. Jean-Marc NICOLLE Mme Sarah BENBELKACEM Mme Ghislaine BASSEZ M. Bernard CHAPPELIER <sup>(2)</sup> Mme Lina BOYAU M. Arnaud WEBER-GUILLOUET Mme Gisèle PESCHAUD BOYER		M. Laurent GIRIER M. Bernard CHAPPELIER <sup>(1)</sup>

Communes	Présents	Représentés	Absents
<b>VILLEJUIF</b>	M. Franck LE BOHELLEC M. Jean-François HAREL M. Philippe VIDAL Mme Monique TIJERAS-THIAUCOURT M. Jorge CARVALHO Mme Catherine CASEL M. Elie YEBOUET Mme Valérie ARLE M. Alain LIPIETZ Mme Annie GRIVOT Mme Claudine CORDILLOT M. Dominique GIRARD Mme Sandra DA SILVA PEREIRA M. Franck PERILLAT-BOTTONET	Mme Fadma OUCHARD par M. Jorge CARVALHO Mme Natalie GANDAIS par M. Alain LIPIETZ	

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

**Secrétaire de Séance : Monsieur Benoît Crespin**

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 67		
Présents	Représentés	Nombre de votants
57 <sup>(1)</sup>	7	64
58 <sup>(2)</sup>	7	65

(1) Jusqu'au point n°3

(2) A partir du point n°4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-6-1, L 5211-12 et L 5216-4-1 ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Val de Marne du 28 décembre 1999 portant création de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2012-1561 du 31 décembre 2012 relative à la représentativité communal des communautés de communes et d'agglomération ;

Vu la délibération n° 14.04.28-3/5 du 28 avril 2014 fixant le nombre de vice-présidents à 13 ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre ;

Sur proposition de Monsieur le Président,

**Le Conseil communautaire délibère, et à l'unanimité,**

1. Décide d'attribuer les indemnités suivantes aux élus de la Communauté d'agglomération en pourcentage de l'indice brut mensuel 1015 :

Fonction	Population de l'agglomération	Taux appliqué sur l'IB 1015	Montant brut mensuel (au 1 <sup>er</sup> juillet 2010)
1 Président	+ de 200 000 habitants	97.5%	3 706,36 €
13 Vice-présidents	+ de 200 000 habitants	45 %	1 710,63 €
9 Conseillers Communautaires Délégués	+ de 200 000 habitants	45 %	1 710,63 €
3 Présidents de Commission	De 100 000 à 399 000 habitants	6%	228,08 €
41 Conseillers communautaires	De 100 000 à 399 000 habitants	5 %	190,07 €

2. Dit que la disposition concernant les Conseillers communautaires délégués ne prendra effet qu'à compter de la désignation de ceux-ci par le Conseil communautaire.
3. Dit que ces indemnités sont susceptibles d'être automatiquement réévaluées à chaque revalorisation de la valeur du point de la fonction publique ou des barèmes de références précisée par instruction ministérielle.
4. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

**Vote : Pour 65**

Arcueil, le 22 mai 2014  
signé Le Président  
Jean-Jacques BRIDEY

La présente délibération est certifiée exécutoire,  
étant transmise en Préfecture le 23 mai 2014  
et ayant fait l'objet d'un affichage le 23 mai 2014  
la Présidente, par délégation  
le Directeur général des services

Jacques GOUPIL

**Conseil communautaire du 19 mai 2014**

**Annexe au point n° 6 – Indemnités de fonction des élus de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre**

**Montant des indemnités de fonction brutes mensuelles  
du Président, des Vice-présidents, des Conseillers communautaires délégués  
et des Conseillers communautaires**

<b>Fonction</b>	<b>Population de l'agglomération</b>	<b>Taux appliqué sur l'IB 1015</b>	<b>Montant brut mensuel (au 1<sup>er</sup> juillet 2010)</b>
<b>Président</b>	+ de 200.000 habitants	97.5 %	3706,36 €
<b>Vice-présidents</b>	+ de 200.000 habitants	45 %	1 710,63 €
<b>Conseillers Communautaires Délégués</b>	+ de 200.000 habitants	45 %	1 710,63 €
<b>Présidents de Commission</b>	De 100 000 à 399 000 habitants	6%	228,08 €
<b>Conseillers communautaires</b>	De 100 000 à 399 000 habitants	5 %	190,07 €